

LE JOURNAL

BUREAU : 36, Rue Pauvree, 36 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.35 — TELEPHONE



O'est en quelque sorte le sous-titre du
NOUVEAU FEUILLETON
que nous publions à partir du
DIMANCHE 2 AOUT.

LA GRIFFE INCARNEE

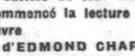
par Edmond Char

Edmond Char est, nos lecteurs le savent,
l'un des maîtres du roman moderne.

Dans l'œuvre que nous allons publier bientôt,
nos lecteurs ont eu l'occasion de le constater.

Un être surhumain, doué d'un irritable don
d'ubiquité, jette dans Paris l'épouvante et la
consternation.

Il signe tous ses méfaits d'une marque
rouge vif portant ce signe et ces deux lettres



Et cela plonge le Préfet de Police et ses
plus fins limiers dans un abîme d'incertitude,
d'autant plus profond que les mêmes jours,
aux mêmes heures, le personnage fantôme,
— le même à n'en pas douter — est vu dans
des endroits très distants les uns des autres
par des témoins dignes de foi.

La Griffes incarnate

Qu'il nous suffise de leur dire que quand
ils auront commencé la lecture passionnante
du chef-d'œuvre

EDMOND CHAR
ils ne regretteront pas le temps qu'ils lui consacreront
chaque jour.

à partir de Dimanche prochain

Nous pouvons cependant leur révéler que les
prévisions ridicules de la police officielle ne
sont nullement fondées, et leur dire que beau-
coup d'entre eux seraient joyeux de s'enrôler
dans demain dans la bande de



LA BOURSE DE COMMERCE FERMÉE

En raison des événements extérieurs et
pour se conformer aux mesures de prudence
prises dans un grand nombre de centres
commerciaux, les Chambres de Commerce
de Roubaix et de Tourcoing ont décidé
la fermeture jusqu'à nouvel ordre des
Bourses de Commerce de Roubaix et de
Tourcoing.

SUR LE TROTTOIR
Henri Decotignies, 30 ans, employé de
commerce, demeurant rue Henri-Besnier, 19
a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir
roulé en bicyclette sur un trottoir de la
rue Colbert.

LES MARAUDEURS
Pour avoir volé des fruits à la ferme
Dhalin, rue Verneil, hier à 5 heures du
soir, des contrevenants ont été dressés à
Charles Schepens, 18 ans et demi, liègeux,
demeurant rue des Longues-Haies, 180,
et Gustave Yvens, 17 ans, rattocheur,
demeurant même rue 182.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS
Extraits du palmarès

Cours de Dessin d'Art textile. — Professeur : M. Louis Bayens. — 1re division. Section des jeunes gens. — 1er prix, Division, 1re année — 1er prix, Delbecq Raymond. — 2me prix, pas attribué. — 3e prix, Vandewielle Georges. — 2me division, 2me année. — 1er prix ex-œquo, Corcket Fernand, et Dejonghe René, et Capelle Jules. — 2me ex-œquo, Dudu Pierre et Renaud Armand. — 3me division, 3me année. — 1er prix, Schelstraete Jules, médaille de vermeil. Cet élève, auquel le Jury a décerné des félicitations, aurait obtenu une bourse de voyage si son frère d'étranger, ne s'était opposé à l'attribution de cette récompense.

Section spéciale du Dimanche. — 1re division. 1re année. — 1er prix, Wagmans Roland. — 2me, Bonnier Edmond. — 2me division. 2me année. — 1er prix ex-œquo, Lamarche Maurice, Vandembrouck Arthur. — 2me prix, Dubreux Ferdinand. — Une bourse de voyage est décernée à ces élèves.

Section des jeunes filles. — 1re division. 1re année. — 1er prix, Williot Yvonne. — 2me prix, pas attribué. — 3me ex-œquo, Chombart Eléa, Forceville Marthe, et Demoulin Cécile. — 3me division, 3me année. — 1er prix, Dejonghe Lucienne, médaille d'argent. Cette élève obtient en outre une bourse de voyage accordée par la Chambre de Commerce.

Section spéciale du Dimanche. — Prix : Lechantre Aline.

Cours d'Histoire de l'Art. — Professeur : M. Maurice Bouzin. — 1re division (élémentaire). — 1er degré, 1re année. — 1er prix, Cozzari Manuel. — 2me prix, Waëlle Pierre. — 2me degré, 2me année. — Prix : Wallecan Alfred. — 2me division, 3me année. — 1er prix, Blacq Paul. — 2me prix, Danstet Georges. — 4me année. — Prix : Caucheteux Julien.

Section des jeunes filles. — Cours de Dessin. — Professeur : M. Patisson H. C. — 1re division. — 1er prix, Michélin Hélène. — 2me prix, Williot Yvonne. — 3me prix, Ollé Hélène.

Peinture. — 1er prix, Dombeck Marguerite.

rie. — 2me prix, Champier Louise. — 3me prix, Maresse Denise. Croquis d'après nature. — Prix : Jonckere René.

Cours de Composition Décorative. — Professeur : M. Maurice Bouzin. — 1re division (préparatoire). — 1er prix, Ollé Hélène. — 2me prix, Williot Yvonne. — Division B, 2e année. — Prix : Blacq Laure. — Division C, 3e année. — 1er prix, Dassonville Jeanne ; 2e prix, Demoulin Hélène. — Division D (4e année). — Prix : Dubois Berthe.

Cours d'Histoire de l'Art. — Professeur : M. Maurice Bouzin. — Concours oral et écrit. — 1re année. — Prix : Williot Yvonne. — 2me année. — Pas de prix décerné. — 3me année. — Prix : Dassonville Jeanne.

Cours de Travaux d'Art féminins. — Broderies, Dentelles, Applications diverses. — Professeur : Mlle Martin. — Division élémentaire. — 1er prix ex-œquo, Wagmans Rebecca et Dassonville Jeanne. — Division supérieure. — Hors Concours, Catal Léa, méd. de vermeil. Le Jury décerne en outre à cette élève, avec ses félicitations pour ses travaux une bourse de voyage d'études offerte par la Chambre de Commerce.

Prix de l'Art. — 3me prix ex-œquo : Duquelzar Suzanne, Vandaele Marie, et Leclercq Claire.

Communiqués

CERCLE MODERNE. — Section chorale mixte. — Ce soir, à 8 heures trois quarts, répétition générale et obligatoire des chœurs qui seront chantés dimanche prochain à Ostende et chez les concours d'été, de 4 à 8 heures et demie, remise des tickets.

TIR A L'ARME DE GUERRE. — C'est le dimanche 9 août, à 9 heures du matin, qu'aura lieu la distribution des prix de tir à l'arme de guerre, pour les concours d'été, mai, juin et juillet.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 30 juillet 1914
Naisances. — Emile Desreumaux, rue de Leuze, cour Delcœur, Arthur Dreyer, rue de Leuze, Yvette Vancoillie, rue Vallon, 26. — Suzanne Lenoir, rue de Crouy, 59. — Suzanne Demoulin, rue d'Étapa, 6. — Adolphe Leloux, avenue Julien Lagache. — Georges Catoire, avenue Julien Lagache. — Fernand Woin, avenue Julien Lagache.

Décès. — Félicien Salomé, 30 ans, matelassier, rue du Collège, 89. — Julia Delainne, 35 ans, sans profession, rue de l'Ommelet, 194. — Eugénie Honoré, 73 ans, sans profession, rue du Tilleul, 230. — Raymond Masse, 29 ans, apprêteur, avenue Julien Lagache.

VOYAGE A LA MER

C'est lundi prochain 3 août que les enfants des Ecoles primaires partiront du port de Roubaix pour Ostende, profiteront du voyage à Dunkerque, organisé par la Municipalité. Les personnes qui se sont fait inscrire à la Mairie peuvent s'y présenter pour y échanger leurs reçus contre le ticket de chemin de fer, et ce à partir aujourd'hui à 2 heures du soir jusqu'à 6 heures et demie ; samedi toute la journée et dimanche de 10 heures à midi.

UNION CHORALE A OSTENDE

L'Union Chorale se rendra à Ostende les 15 et 16 août prochain, les personnes désireuses de les accompagner sont invitées à se faire inscrire chez le secrétaire, M. Albert Bouille, rue de Tourcoing et chez le président, M. Louis Boulet, 4, Grande-Rue.

WATTRELOS

L'Union Chorale A Ostende. — La société P. Union Chorale se rendra à Ostende le 1er dimanche de septembre pour participer au Festival permanent.

Les membres honoraires et les amis de l'Union Chorale pourront, ainsi que les membres de leur famille, accompagner les choristes à Ostende et passer la nuit au service de la Compagnie du Nord.

M. Lefant, commissaire de police du 3e arrondissement a ouvert une enquête et d'actives recherches sont faites par le service de la sûreté.

TIRAGE D'EMPRUNT

Samedi 1er août, à neuf heures du matin aura lieu le tirage de l'emprunt émis en 1890 par les deux villes de Roubaix et de Tourcoing pour l'adduction des Eaux de la Lys.

Le tirage aura lieu à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, 813 numéros seront extraits de la roue.

COLLEGE DE JEUNES FILLES

La rentrée des classes est fixée au mercredi soir 30 septembre pour les internes et au jeudi matin 1er octobre, à 8 heures et demie pour les externes.

SUCCES SCOLAIRE

MM. Jean Bouchez, René Fournier, ancien Leclercq, Arthur Richtel Gaston Six, Floris Van Loosveldt, élèves du Collège de Roubaix, ont obtenu aux examens pour l'admission à l'Ecole Normale de Douai. Toutes nos félicitations.

LA ROSETTE TRICOLORE

La médaille d'or du travail, gage de cinquante années de présence dans le même établissement, vient d'être décernée à MM. Pierre-Jean Mortier, contre-maître du tissage J. Demestère, à maison Lemaitre-Demestère, à Halluin ; Mlle Adélaïde Joseph Bonje, patronneuse chez MM. G. et J. Tibaut, à M. Amant, à M. Despechin, gardien de la maison J. Demestère, à Halluin ; Lelong Charles-Ernest-Joseph, contre-maître de la maison Six ; Lélier François-Xavier employé de la maison Demestère ; Louis Joseph Mortier, contre-maître de doublage chez MM. trier dans la maison Cailliez et Delaure ; P. et Louis-Philippe, ouvrier comptable de la maison Albert Melard ; Richard Jules-Nol, employé de la maison Verjillie ; Usardet chez M. le maître-Demestère et fils, à Halluin.

Communiqués divers

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING. — Mouvement journalier du 25 juillet 1914 : Laine peignée 26.646 kilos. — Laine filée 22.450 kilos. — Blousses et laine diverses 63.325 kilos. — Colons, jutes, etc. 15.023 kilos. — Total 128.444 kilos.

Mouvement journalier du 28 juillet 1914 : Laine peignée 22.639 kilos. — Laine filée 17.029 kilos. — Blousses et laine diverses 63.325 kilos. — Colons, jutes, etc. 15.023 kilos. — Total 128.016 kilos.

Mouvement journalier du 29 juillet 1914 : Laine peignée 22.639 kilos. — Laine filée 17.029 kilos. — Blousses et laine diverses 63.325 kilos. — Colons, jutes, etc. 15.023 kilos. — Total 128.016 kilos.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 30 juillet 1914
Naisances. — Remy Mollé, rue Fidèle Lebovick, 30. — Henriette Duleux, rue de Gand, 206. — Marcel Nollet, rue Achille Teillac, 174. — Irma Sissier, rue de Courtois, 205.

Décès. — Edouard Spinnewy, 65 ans, portier, rue de Lille, 164.

LILLE

Pour la Correctionnelle

UNE VOLEUSE
Inculpée d'avoir volé à Roubaix, sur un camion, trois boîtes de laine peignée d'une valeur de 100 francs, Pharaïde Guessemont, âgée de 25 ans, couturière à Roubaix, comparaitra prochainement devant le tribunal correctionnel.

Les nommés Charles Guessemont, 30 ans, et Léon Debril, 18 ans, qui étaient poursuivis avec cette voleuse, ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu délivrée par M. Gobert, juge d'instruction.

UN INTERDIT DE SEJOUR

Bien que le séjour à Lille lui ait été interdit à la suite de condamnations, le dit nommé Paul Batschlagier, 25 ans, s'était installé dans notre ville et y exerçait son métier d'opérateur de cinématographe.

Dévoilé par les agents du service de la Sûreté, l'interdit de séjour a été décerné au parqu岸 en attendant d'être condamné pour infraction commise.

FETE AUX QUATRE-CHEMINS

Le comité des fêtes du quartier des Quatre-Chemins organise une fête de quartier qui aura lieu dimanche et lundi. Nous en publions le programme.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

UN PERE INDIGNE
Le journaliste Théophile Brama, 43 ans, demeurant à Hellemmes, faisait subir des mauvais traitements à son fils Charles, âgé de 10 ans.

Le père indigne comparaitra hier devant le tribunal correctionnel. Le pauvre petit garçon raconte les brutalités dont il était victime de la part de son père. L'attaché de journaux enchaîne sur pied de son lit, à l'aide d'une chaîne fermée à l'aide d'un cadenas.

Le petit Charles, pour éviter les coups, qu'il se faisait les bras pendant plusieurs jours.

Des voisins le recueillirent un soir à demi nu. Ils le transportèrent au commissariat de police, où un docteur déclara que le pauvre gosse portait des traces de coups et des plaies sur tout le corps.

Le tribunal condamna ce père dénaturé à deux mois de prison.

SAINT-ANDRE

UN ESCROC. — Mme veuve Charles Soyé, 55 ans, marchande de légumes à Saint-André, voyait arriver chez elle, lundi matin, un individu se disant domestique de M. Warlop, marchand de pommes de terre à Saint-André.

L'individu expliqua que sa patronne l'envoyait pour demander à Mme Soyé de vouloir bien lui verser la somme de 10 francs, son mari étant parti sans lui laisser d'argent.

Confiante, Mme Soyé, qui avait souvent chez elle la visite de Mme Warlop, remit la somme demandée au sol-disant domestique, qui disparut.

Ce n'est que mardi, en rencontrant M. Warlop, que Mme Soyé apprit qu'elle avait été victime d'un escroc.

Mme Soyé porta plainte à la gendarmerie, qui a ouvert une enquête.

LA MADELEINE

L'AMI INDELIÇAT. — M. Cyrille Weis, âgé de 23 ans, patron du bateau « Mon Réve », en châtiment actuellement à l'usine Kuhlmann, recevait, mardi vers quatre heures du soir, la visite d'un ami, le sieur Joseph Moëns.

Après le départ de ce dernier, le balancier-consulteur se rendit à son domicile, où il trouva une chaîne en argent ayant disparu.

Il se rendit aussitôt au commissariat de police, où il déposa une plainte pour vol contre lui.

DISTRIBUTION DES PRIX.

La distribution solennelle des prix aux élèves des écoles communales de garçons et des filles aura lieu mardi prochain à 10 heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

L'Harmonie Municipale prêtera son concours à cette cérémonie.

Dunkerque

AU PORT

Continuation de temps couvert et incertain, avec mer agitée et jolie brise de la partie Nord-Ouest.

Un cabotage, il est arrivé les steamers « Masshaven », et « Dora », venant tous deux de la Baltique avec bois.

COUP DE DOUTEAU

Le journaliste Alexandre Bommel, 17 ans, avait pour amie Marie-Jeanne Verbeke, demeurant rue du Nord. Cette dernière avait fait des commandes d'épicerie sur le compte de Bommel, qui refusait de payer.

Bommel aperçut hier son amie à la retraite et lui déclara le dos de son corsage avec son contenu, la lame ne fit qu'effleurer le peau.

Bommel essaya bien un moment plus tard de renouveler son geste, mais un passant intervint, puis l'agent Baert conduisit le jeune homme au poste.

UNE ENTORSE

M. Noël Mayer, gardien de commerce, âgé de 61 ans, a fait une chute et s'est fait une entorse au pied droit.

Le blessé a été conduit en voiture à l'hôpital.

COLLISION

Hier soir, place de la Gare, une voiture de tramway a l'ampoune une automobile, appartenant à M. Corny, venant de la gare de Malo, et dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes.

Le choc fut violent, mais personne ne fut blessé.

Les dégâts sont assez importants.

LILLE

Pour la Correctionnelle

UNE VOLEUSE
Inculpée d'avoir volé à Roubaix, sur un camion, trois boîtes de laine peignée d'une valeur de 100 francs, Pharaïde Guessemont, âgée de 25 ans, couturière à Roubaix, comparaitra prochainement devant le tribunal correctionnel.

Les nommés Charles Guessemont, 30 ans, et Léon Debril, 18 ans, qui étaient poursuivis avec cette voleuse, ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu délivrée par M. Gobert, juge d'instruction.

UN INTERDIT DE SEJOUR

Bien que le séjour à Lille lui ait été interdit à la suite de condamnations, le dit nommé Paul Batschlagier, 25 ans, s'était installé dans notre ville et y exerçait son métier d'opérateur de cinématographe.

Dévoilé par les agents du service de la Sûreté, l'interdit de séjour a été décerné au parqu岸 en attendant d'être condamné pour infraction commise.

FETE AUX QUATRE-CHEMINS

Le comité des fêtes du quartier des Quatre-Chemins organise une fête de quartier qui aura lieu dimanche et lundi. Nous en publions le programme.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

UN PERE INDIGNE
Le journaliste Théophile Brama, 43 ans, demeurant à Hellemmes, faisait subir des mauvais traitements à son fils Charles, âgé de 10 ans.

Le père indigne comparaitra hier devant le tribunal correctionnel. Le pauvre petit garçon raconte les brutalités dont il était victime de la part de son père. L'attaché de journaux enchaîne sur pied de son lit, à l'aide d'une chaîne fermée à l'aide d'un cadenas.

Le petit Charles, pour éviter les coups, qu'il se faisait les bras pendant plusieurs jours.

Des voisins le recueillirent un soir à demi nu. Ils le transportèrent au commissariat de police, où un docteur déclara que le pauvre gosse portait des traces de coups et des plaies sur tout le corps.

Le tribunal condamna ce père dénaturé à deux mois de prison.

SAINT-ANDRE

UN ESCROC. — Mme veuve Charles Soyé, 55 ans, marchande de légumes à Saint-André, voyait arriver chez elle, lundi matin, un individu se disant domestique de M. Warlop, marchand de pommes de terre à Saint-André.

L'individu expliqua que sa patronne l'envoyait pour demander à Mme Soyé de vouloir bien lui verser la somme de 10 francs, son mari étant parti sans lui laisser d'argent.

Confiante, Mme Soyé, qui avait souvent chez elle la visite de Mme Warlop, remit la somme demandée au sol-disant domestique, qui disparut.

Ce n'est que mardi, en rencontrant M. Warlop, que Mme Soyé apprit qu'elle avait été victime d'un escroc.

Mme Soyé porta plainte à la gendarmerie, qui a ouvert une enquête.

LA MADELEINE

L'AMI INDELIÇAT. — M. Cyrille Weis, âgé de 23 ans, patron du bateau « Mon Réve », en châtiment actuellement à l'usine Kuhlmann, recevait, mardi vers quatre heures du soir, la visite d'un ami, le sieur Joseph Moëns.

Après le départ de ce dernier, le balancier-consulteur se rendit à son domicile, où il trouva une chaîne en argent ayant disparu.

Il se rendit aussitôt au commissariat de police, où il déposa une plainte pour vol contre lui.

DISTRIBUTION DES PRIX.

La distribution solennelle des prix aux élèves des écoles communales de garçons et des filles aura lieu mardi prochain à 10 heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

L'Harmonie Municipale prêtera son concours à cette cérémonie.

Dunkerque

AU PORT

Continuation de temps couvert et incertain, avec mer agitée et jolie brise de la partie Nord-Ouest.

Un cabotage, il est arrivé les steamers « Masshaven », et « Dora », venant tous deux de la Baltique avec bois.

COUP DE DOUTEAU

Le journaliste Alexandre Bommel, 17 ans, avait pour amie Marie-Jeanne Verbeke, demeurant rue du Nord. Cette dernière avait fait des commandes d'épicerie sur le compte de Bommel, qui refusait de payer.

Bommel aperçut hier son amie à la retraite et lui déclara le dos de son corsage avec son contenu, la lame ne fit qu'effleurer le peau.

Bommel essaya bien un moment plus tard de renouveler son geste, mais un passant intervint, puis l'agent Baert conduisit le jeune homme au poste.

UNE ENTORSE

M. Noël Mayer, gardien de commerce, âgé de 61 ans, a fait une chute et s'est fait une entorse au pied droit.

Le blessé a été conduit en voiture à l'hôpital.

COLLISION

Hier soir, place de la Gare, une voiture de tramway a l'ampoune une automobile, appartenant à M. Corny, venant de la gare de Malo, et dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes.

Le choc fut violent, mais personne ne fut blessé.

Les dégâts sont assez importants.

LILLE

Pour la Correctionnelle

UNE VOLEUSE
Inculpée d'avoir volé à Roubaix, sur un camion, trois boîtes de laine peignée d'une valeur de 100 francs, Pharaïde Guessemont, âgée de 25 ans, couturière à Roubaix, comparaitra prochainement devant le tribunal correctionnel.

Les nommés Charles Guessemont, 30 ans, et Léon Debril, 18 ans, qui étaient poursuivis avec cette voleuse, ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu délivrée par M. Gobert, juge d'instruction.

UN INTERDIT DE SEJOUR

Bien que le séjour à Lille lui ait été interdit à la suite de condamnations, le dit nommé Paul Batschlagier, 25 ans, s'était installé dans notre ville et y exerçait son métier d'opérateur de cinématographe.

Dévoilé par les agents du service de la Sûreté, l'interdit de séjour a été décerné au parqu岸 en attendant d'être condamné pour infraction commise.

FETE AUX QUATRE-CHEMINS

Le comité des fêtes du quartier des Quatre-Chemins organise une fête de quartier qui aura lieu dimanche et lundi. Nous en publions le programme.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

UN PERE INDIGNE
Le journaliste Théophile Brama, 43 ans, demeurant à Hellemmes, faisait subir des mauvais traitements à son fils Charles, âgé de 10 ans.

Le père indigne comparaitra hier devant le tribunal correctionnel. Le pauvre petit garçon raconte les brutalités dont il était victime de la part de son père. L'attaché de journaux enchaîne sur pied de son lit, à l'aide d'une chaîne fermée à l'aide d'un cadenas.

Le petit Charles, pour éviter les coups, qu'il se faisait les bras pendant plusieurs jours.

Des voisins le recueillirent un soir à demi nu. Ils le transportèrent au commissariat de police, où un docteur déclara que le pauvre gosse portait des traces de coups et des plaies sur tout le corps.

Le tribunal condamna ce père dénaturé à deux mois de prison.

SAINT-ANDRE

UN ESCROC. — Mme veuve Charles Soyé, 55 ans, marchande de légumes à Saint-André, voyait arriver chez elle, lundi matin, un individu se disant domestique de M. Warlop, marchand de pommes de terre à Saint-André.

L'individu expliqua que sa patronne l'envoyait pour demander à Mme Soyé de vouloir bien lui verser la somme de 10 francs, son mari étant parti sans lui laisser d'argent.

Confiante, Mme Soyé, qui avait souvent chez elle la visite de Mme Warlop, remit la somme demandée au sol-disant domestique, qui disparut.

Ce n'est que mardi, en rencontrant M. Warlop, que Mme Soyé apprit qu'elle avait été victime d'un escroc.

Mme Soyé porta plainte à la gendarmerie, qui a ouvert une enquête.

LA MADELEINE

L'AMI INDELIÇAT.</